

Perspectives

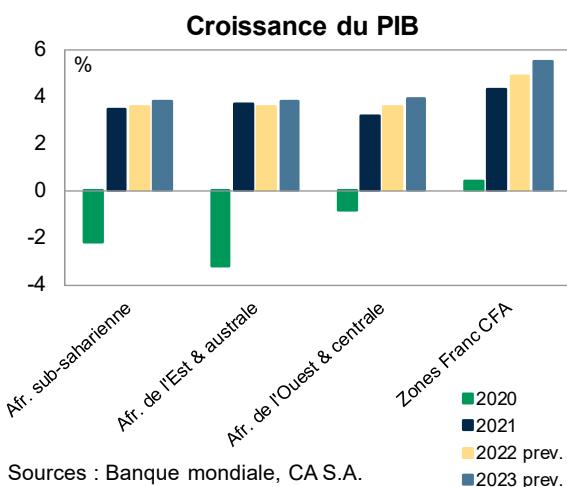
N°22/024 – 20 janvier 2022

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE – Une année 2022 riche en défis

Comme ailleurs dans le monde, le défi le plus immédiat pour l'Afrique sub-saharienne restera l'enjeu sanitaire. Si les chiffres officiels ne donnent qu'une vision partielle de la situation (l'Afrique du Sud seule compte pour 58% des décès officiellement comptabilisés dans la région), la menace pandémique continue de planer de façon importante, alors que seulement 6,2% de la population est vaccinée. Seuls cinq pays ont atteint à la fin de 2021 l'objectif fixé par l'OMS de 40% de vaccinés.

La vague actuelle liée au variant Omicron a provoqué de nouveaux records de contaminations, principalement en Afrique de l'Est et australie. Les nouveaux cas sont désormais en recul.

En excluant le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Angola, la croissance du PIB de l'Afrique sub-saharienne est attendue par la Banque mondiale à 4,9% pour cette année, puis à 5,5% en 2023. La région retrouverait donc sur les deux prochaines années son rythme de croissance moyen de la période 2000-2019.



Néanmoins, ces chiffres prennent difficilement en compte l'activité dans le secteur informel, qui a aussi subi de plein fouet les conséquences de la crise. De plus, ils ne doivent pas masquer la persistance des défis sociaux engendrés par la pandémie, notamment sur la pauvreté et l'éducation.

Encore plus qu'ailleurs dans le monde, la continuité de l'éducation a été extrêmement aléatoire. En Ouganda, les écoles ont seulement rouvert cette semaine, après avoir été fermées pendant près de deux ans. Des décennies de progrès dans l'accès à la scolarisation sont ainsi annulées par l'abandon massif des écoliers éloignés du secteur éducatif par la pandémie. Les effets à long terme sur le capital humain et le développement de ces pays seront forts.

Le principal défi à venir pour de nombreux pays africains sera celui de la dette. L'endettement public atteint en moyenne 63% du PIB sur le continent. La fin de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) depuis le début du mois, à laquelle participaient trente-trois pays africains, accroît le risque de liquidité externe. Trois pays du continent (Éthiopie, Tchad et Zambie) participent à la procédure du cadre commun qui prend la suite de l'ISSD pour agir sur la question de la solvabilité. La hausse en niveau et le renchérissement du service de la dette, provoqué par la normalisation des politiques monétaires globales, vont peser sur les marges de manœuvres budgétaires des États concernés. Cela constituera pour ces États un défi financier, économique, mais aussi social, alors que les besoins de dépenses publiques sont importants pour soutenir les populations comme l'économie.

Au niveau politique, après une année marquée par une recrudescence de coups d'État militaires de l'est à l'ouest du continent, la tension demeurera sur des régimes fragilisés par la

pandémie. La question de la transition vers des pouvoirs civils dans les pays désormais aux mains des militaires demeurera un thème central, comme l'illustrent les sanctions fortes que la Cédéao a imposées cette semaine au Mali.

La question sécuritaire restera également prépondérante, au Sahel comme en Éthiopie et dans le cas des insurrections au Nigeria et en

Afrique de l'Est. L'importance géopolitique de l'Afrique devrait aussi se renforcer cette année, alors que la présence militaire russe croissante génère des tensions et que la Chine pourrait elle aussi augmenter son implication stratégique, par exemple via l'établissement d'une seconde base militaire sur le continent.

☒ Notre opinion – Parmi les défis du continent cette année, la question de la dette concentre l'attention des organisations internationales.

Les défauts en série – un temps crants – ne se sont pour le moment pas matérialisés. Cependant, la multiplication des interlocuteurs du fait de la hausse de l'endettement obligataire ainsi que le poids de certains « nouveaux » créanciers bilatéraux tels que la Chine modifient de façon profonde l'architecture internationale de traitement des situations de surendettement souverain. L'efficacité de la coordination globale et la réussite des dispositifs, comme le cadre commun du G20/FMI, seront donc déterminantes.

Article publié le 14 janvier 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
18/01/2022	Zone euro – Conjoncture flash : normalisation des revenus des ménages et de la profitabilité des entreprises au T3 2021	Zone euro
17/01/2022	Perspectives économiques 2022	Monde
17/01/2022	Zone euro – Scénario 2022-2023 : un scénario résilient au choc d'offre et à la Covid-19 endémique	Zone euro
14/01/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
13/01/2022	Réindustrialisation ou comment sortir de la dépendance ?	Monde
13/01/2022	Israël – Un environnement porteur et une économie performante malgré la crise	Afrique et Moyen-Orient
11/01/2022	Pologne – Une nouvelle année qui sera encore marquée par l'inflation	PECO
10/01/2022	Espagne – Scénario 2021-2023 : nouvel an, nouvelles incertitudes	Espagne
10/01/2022	Royaume-Uni – Des révisions significatives du PIB par l'ONS nous conduisent à réajuster nos prévisions	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.